

*des Princes &c.* Octobre 1760. 255

Ville-neuve de Metz en 1737. Il a fait fonder leur Maison par Lettres Patentes du Roi en 1755 sous le nom de Maison & Collège Royal de St. Louis, en chargeant les Chanoines Réguliers de l'éducation de la jeune Noblesse. Les succès de ce Collège leur ayant attiré l'estime des Citoyens que leur zèle pour l'étude avoit engagés depuis quelques années à former des assemblées, ils ont cru devoir les tenir chez lesdits Chanoines Réguliers de concert avec eux. Depuis trois ans elles s'y sont tenuës régulièrement & avec assez de succès, pour mériter la protection & les secours de Mr. le Maréchal Duc de Belleisle, d'autant mieux que cette Société Littéraire se proposant pour objet essentiel la culture des terres, des plantes & des arbres, la fouille des terres, l'exploitation des mines, la connoissance du sol de la Province, les moyens de perfectionner les Manufactures & les Arts, &c. &c. & enfin embrassant tous les objets économiques, elle ne peut que devenir utile au Pays Messin & aux Provinces voisines. Mr. le Maréchal l'a fait ériger en Société Royale des Sciences & des Arts de la Ville de Metz, par Lettres Patentes du mois de Juillet dernier, & lui a fait de ses propres deniers une rente annuelle de trois mille livres à perpétuité. Elle a pour sceau les armes de son Fondateur avec cette légende *Société Royale des Sciences & des Arts de Metz*, pour devise les trois Génies de l'Agriculture, de l'Architecture civile & de l'Architecture militaire, conférant debouts entre-eux, avec la légende *Utilitati publica*; à l'exergue *Fundatur Metz 1760.*

La Société distribuera des Jettons dans les Assemblées à ceux qui seront présens, & tous